

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre éducatif les p'tits crayons inc.	Numéro de permis 2019694	Date d'inspection Le 25 novembre 2020	
Nom de l'établissement Centre éducatif les p'tits crayons Inc.		Numéro de téléphone (506) 334-0252	
Adresse 313 rue Centrale Memramcook NB E4K 1Z9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Recommandations de la phase de rétablissement pendant la pandémie de COVID-19;
-Faire l'horaire de nettoyage plus détailler. Discussion à ce sujet en lien avec le nouveau document " Guide d'orientation pour les établissements de garderie éducative pendant la pandémie de COVID-19 version13 novembre 2020.
-Une des bouteilles de désinfectant était de moins de 400ppm. Discussion a eu lieu avec les exploitants pour vérifier les bouteilles pour les ajuster à 400ppm.

original signé par
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 novembre 2020

Date

original signé par
Christine Mcgraw-Bourque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 novembre 2020

Date